



JEAN-MICHEL MARQ
Associate director
NGR Consulting

QUALITÉ ET VÉRIFICATION DES DONNÉES DANS LES RAPPORTS DE FONDS

«Je dirais que si la collecte des données se fait directement à partir de l'*asset manager*, c'est ce dernier qui assume la responsabilité de la qualité des données fournies. Un prestataire de services ne se verra pas attribuer la responsabilité des données sur lesquelles il n'a pas de prise, à l'inverse de la production du rapport qu'il concevra et produira sur base de ces données. Par contre, deux optiques pourraient se révéler efficaces afin de garantir une qualité irréprochable des données: soit une validation des données en amont de la production, soit un cycle de validation durant la production du rapport.

Dans la première hypothèse, il faudrait identifier les différentes sources les plus fiables et les plus correctes de l'information. Ces données pourraient ne pas être situées dans les systèmes d'information de l'*asset manager*. Cela pourrait multiplier les sources d'information et complexifier la tâche du prestataire de services en l'obli-

geant à traiter plusieurs flux. Néanmoins, les données seraient certifiées avant la production.

Dans le deuxième cas, il faudrait instaurer différents cycles de validation, lors de la production des rapports, avec les *asset managers* afin de s'assurer de la justesse des résultats. Cette deuxième solution va engendrer un effort supplémentaire pour l'*asset manager* mais le résultat final en sera garanti.

Bien entendu, cela va dépendre du type de rapport à produire. Pour le KIID, par exemple, la première optique nous semble favorable car ce document utilise des sources diverses de données, qui ne se trouvent que très rarement au sein d'une même organisation. Cela constitue un des plus grands challenges de la production de ce rapport – qui constitue par ailleurs un grand défi pour les prestataires –, et c'est pour cette raison que plusieurs d'entre eux n'arrivent pas à proposer une solution complète à leurs clients.»